LISTE DES CODES HORAIRES D’EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS

**Les codes et les horaires d'exploitation utilisés sont les suivants :**

Code 0 Lundi au Dimanche 24 h/24 - 365 jours /an

Code 1 Lundi au Vendredi 8 h 00 - 16 h 00

Code 2 Lundi au Vendredi 8 h 00 - 16 h 00

Samedi 8 h 00 - 12 h 00

Code 3 Lundi au Vendredi 8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 00

Code 4 Lundi au Vendredi 8 h 30 - 15 h 00

Samedi 8 h 30 - 13 h 00

Dimanche et jours fériés 8 h 30 - 12 h 00

Code 5 Lundi au Vendredi 8 h 30 - 12 h 00

Code 6 Lundi au Vendredi 8 h 30 - 19 h 30

Samedi 8 h 00 - 13 h 00

Code 7 Lundi au Vendredi 7 h 30 - 12 h 00 et 13 h 00 - 18 h 00

Code 8 Lundi au Vendredi 6 h 00 - 19 h 00

Code 9 Lundi au Vendredi 7 h 00 - 12 h 00 et 13 h 00 - 18 h 00

Samedi 7 h 00 - 12 h 00

Dimanche et jours fériés 7 h 00 - 12 h 00

Ces codes horaires correspondent aux horaires d'exploitation du matériel et non aux horaires d'intervention du candidat.

Ils permettent le calcul du taux d'immobilisation.